

Réunion du 9 juin 2016

INTEMPERIES DU 31 MAI

Les transports en communs ont été très perturbés par les intempéries du 31 mai. De nombreux collègues sont arrivés en retard. Les élus CGT demandent à la Direction que cette journée soit exceptionnellement régularisée pour les collègues concernés à 7h32 minimum.

Pour la Direction: le collègue doit s'organiser pour arriver à l'heure le matin et refuse par conséquent toute compensation horaire que se soit pour des problèmes de transport, intempérie ou tout autre motif.

Comme d'habitude, égale à elle-même, la Direction compatit avec les collègues mais ne fera aucun geste en leur faveur ni même en anticipation de congés.

DEMENAGEMENT CE ET ORGANISATIONS SYNDICALES

Réunion d'information : une réunion d'information était initialement prévue. A ce jour celle-ci n'a toujours pas eu lieu. Nous demandons à la Direction de la planifier au plus vite.

Pour la Direction, Deux réunions ont été faites avec les organisations syndicales et les représentants du CE. Une réunion dans les locaux a été réalisée le 07/06/2016. La Direction continuera à répondre aux questions posées.

Il est bien dommage que la Direction ne se soit pas assurée que toutes les organisations syndicales puissent être disponibles le 07/06.

HORAIRES D'ACCÈS SITE « DESSOUS DES BERGES »

Les élus CGT souhaitent connaître les jours et heures d'accès sur ce site.

La Direction fera le nécessaire pour que les horaires d'accès soient identiques à ceux actuels.

Un complément d'information nous sera communiqué ultérieurement.

Crédit d'heures alloué au déménagement : Lors de notre emménagement sur le site 24 Bd de l'hôpital un crédit de 100 heures nous avait été alloué. Nous demandons à la Direction de nous accorder le même crédit d'heure pour ce nouveau déménagement.

La Direction : Il a été octroyé 70 heures pour le déménagement avec mise en carton. Ces derniers ont été livrés par l'entreprise qui se chargera du déménagement.

Encore une fois, la Direction se montre avare, on en reviendrait presque à regretter l'ancienne Direction !!!

TRAVAUX 7^{ème} ETAGE ATHOS

Les élus CGT demandent en attendant la fin des travaux qu'une fontaine à eau provisoire soit mise à la disposition des collègues, ceci afin de leur éviter de descendre au 6^{ème} étage.

La Direction : Un devis a été demandé pour l'installation des fontaines à eau et distributeurs de boissons.

Inadmissible !!! Comment un architecte a-t-il pu oublier sur les plans les arrivées d'eau et d'électricité des fontaines à eaux sur les « places du village » !!!

Bientôt la direction va communiquer sur le « Plan Canicule » alors que les collègues ne pourront pas s'hydrater!

Si rien n'est fait avant la fin du mois, les élus CGT demanderont au CHSCT d'intervenir.

ASSISTANCE CREDITS

Alors que le Directeur de la DS2C déclare en CE une forte reprise des crédits immobiliers, l'assistance au réseau est réduite. En effet, 2 personnes sont détachées à la BDR, d'autres sont en recette et donc le taux de décroché s'est effondré.

Nous demandons à la Direction d'être cohérente avec ses discours, à savoir que le crédit immobilier est le cœur de notre métier et que tout doit être mis en

Réunion du 9 juin 2016

œuvre pour le faciliter. Aussi, afin de permettre les détachements en période de pic, nous demandons que l'assistance soit renforcée ou bien on suspend les détachements.

Pour la Direction, le traitement des dossiers est prioritaires. Pour l'instant le fonctionnement de l'assistance avec 7 personnes est satisfaisant. Le taux de décroché n'est pas un problème en soi, il faut analyser les questions posées.

Mais où est passé l'esprit de service et surtout, le rapprochement des services du siège avec le réseau qui a vu une réorganisation des services supports ?

Paroles, paroles, paroles... la Direction ne sait faire que cela, des effets d'annonces non suivi d'actes !!!

ETAT DES EFFECTIFS

Les élus CGT réclament à la Direction de connaître si des postes ont été pourvus depuis le 1er janvier 2016 dans les services centraux.

Les élus CGT réclament également un état mensuel nominatif depuis janvier 2016 par affectation, par direction, par type de contrat, ancienneté, classification.

Pour la direction cette question ne relève pas de la Délégation du personnel mais du Comité d'Entreprise.

Dont acte, cette question sera donc posée en séance plénière du Comité d'Entreprise. Nous irons donc consulter le cahier d'entrée et sortie du personnel tous les mois et autant de fois que cela sera nécessaire.

La délégation CGT



Agnès
KLEIN



Olivier
MARTINEZ



Brigitte
ROCHER